

Chers membres,

Cette semaine, suite à plusieurs discussions, soumissions et resoumissions de proposition, ainsi que des semaines d'attente, nous nous attendions à une réponse de la part de l'employeur concernant le télétravail. De toute évidence, l'employeur n'a jamais eu l'intention d'adresser cet enjeu et est même revenu avec une proposition qui nous priverait de notre droit de déposer des griefs en cas de mésentente sur ce sujet. Il a été indiqué clairement au Syndicat qu'ils n'ont aucun mandat pour inclure le télétravail dans la convention collective mais plutôt de le laisser comme une politique qui nous limiterait à vous représenter. De plus, il est évident qu'après avoir présenté les sujets de sécurité d'emploi, où après des années à subir l'érosion des emplois dû à l'impartition, la sous-traitance, l'automatisation et l'attrition non remplacé à l'interne, que la Compagnie n'était pas prête à prendre nos demandes au sérieux concernant le plancher d'emploi.

Devant cette impasse, le Comité de négociation a donc pris la décision de déposer une demande de conciliation.

Des rencontres d'informations seront planifiées sous peu avec vos équipes syndicales afin de faire le point et leur donner les outils nécessaires afin d'être en mesure répondre à vos questions.

À ce stade-ci, la solidarité et votre support continu dans cette phase est primordiale.

À nouveau, nous tenons à vous assurer que votre comité de négociations maintient la pression nécessaire pour faire avancer les enjeux prioritaires qui vous sont chers, tel le télétravail, la sécurité d'emploi et les salaires.

En toute solidarité,

Comité de négociation du personnel de bureau et groupe connexe de Bell

Dana-Anne James
Veronique Prévost
Simona Sladkowski
Nena Bogdanovich – Représentante nationale

Mohsen Ben Kheder
Steve Couillard
Raymond Thibert
Myriam Germain – Représentante nationale

Info-Négo